



S'inscrire à la newsletter

Contactez la Lettre Pro

ZOOM

« Signaler est nécessaire pour préserver la santé de nos populations, en particulier sur ce territoire »



L'Agence Régionale de Santé a organisé, hier, la Journée régionale de veille sanitaire. Ce fut l'occasion de rappeler aux acteurs les enjeux du signalement et de la surveillance, et d'en illustrer l'intérêt à travers divers exemples.

Si la veille sanitaire est une mission régalienne de l'Agence régionale de santé, il s'agit d'une mission qui implique de nombreux acteurs : les établissements de santé, les professionnels de santé, les laboratoires, les collectivités locales, les agences de sécurité sanitaire... C'est ce qu'a rappelé Bertrand Parent, directeur général de l'ARS, hier matin en ouverture de la Journée régionale de veille sanitaire, organisée à Cayenne.

« La veille sanitaire est un enjeu majeur pour toutes les ARS, car il faut répondre aux attentes de la population. Nous sommes au service de la population, qui a des attentes fortes en matière de protection. Il y a également des attentes des collectivités locales et des autorités publiques. Il y a des risques juridiques et médiatiques, et des standards sur lesquels il faut qu'on avance et que l'on atteigne à court terme. »

Pour l'ARS Guyane, la veille sanitaire recèle de nombreux enjeux, comme l'a souligné le Dr Francky Mubenga, chef de pôle veille et sécurité sanitaires à l'Agence :

- Promouvoir la culture du signalement mais également la rétro-information vers les auteurs du signalement ;
- La surveillance des maladies zoonotiques et à transmission vectorielle ; à ce titre seront prochainement publiés les plans leptospirose et paludisme, et le travail se poursuit autour de la

- maladie de Chagas ;
- La lutte antivectorielle ;
- La vaccination, notamment le suivi préventif des enfants de moins de 6 ans des zones éloignées, la pérennisation des actions de routine, l'obtention d'une stratégie vaccinale contre le chikungunya ;
- Les vigilances : pour la toxicovigilance, le dispositif de toxicovigilance (DTV) placé au centre d'investigation clinique du CHU de Guyane a été présenté comme un bon relais du Centre antipoison. Des travaux sont en cours à différents niveaux pour l'hémovigilance, la pharmacovigilance et l' addictovigilance ;
- La prévention des infections et la lutte contre l'antibiorésistance sont des sujets importants de la VSS, en favorisant le bon usage des antibiotiques au côté du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (Craig) ;
- La coopération transfrontalière, déjà formalisée avec le Brésil et appelée à être dupliquée avec le Suriname.

Pour Bertrand Parent, « signaler, c'est renforcer notre capacité à répondre. C'est parfois obligatoire. Et c'est nécessaire pour préserver la santé de nos populations, en particulier sur ce territoire. »



Le point focal régional : comment ça marche ?



Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible de constituer une menace pour la santé publique doit être signalé à l'Agence régionale de santé. Cela se fait généralement par le **point focal régional**. Un agent reçoit les alertes 7j/7 et 24h/24.

Hors maladies à déclaration obligatoire qui disposent de leur propre circuit, cette alerte peut concerner :

- Les menaces sanitaires ou risque collectif ;
- Les phénomènes anormaux (clusters et phénomènes groupés, pathologies émergentes ou inexplicables) ;
- Les signaux environnementaux et de l'habitat : exposition à un toxique, à une nuisance de l'environnement pouvant altérer la santé (pollutions des eaux de consommation ou de baignade, présence de nuisibles...) ;
- Les événements indésirables associés aux soins (EIGS) : événements inattendus liés aux soins ayant entraîné des conséquences graves : décès, mise en jeu du pronostic vital ou handicap permanent.

Le signal est alors transmis à la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS). Elle va qualifier l'alerte, enquêter, par exemple en identifiant des cas contacts, mettre en œuvre des mesures de gestion et coordonner les acteurs locaux. Dans le même temps, l'information est transmise à Santé publique France pour la surveillance, l'appui méthodologique, l'analyse et l'enquête épidémiologique.

DiSarbo973 : « Éviter le syndrome du lampadaire »

Le syndrome du lampadaire, c'est cette propension à ne regarder que ce qui est éclairé. En matière d'arboviroses en Guyane, il se traduirait par le fait de ne rechercher que la dengue, le



chikungunya et le Zika. Et donc de passer à côté d'innombrables virus « méconnus ou inconnus et pour lesquels nous n'avons pas d'information sur leurs niveaux de circulation », alerte Dominique Rousset, responsable du centre national de référence (CNR) des arbovirus à l'Institut Pasteur de Guyane. C'est pour repérer ces virus que l'Agence régionale de santé a mis en place le dispositif DiSarbo973.

Le dispositif illustre la chaîne que représente la veille sanitaire et l'importance de transmettre les bonnes informations. « On part du professionnel de santé qui voit le patient et qui demande une analyse face à un état fébrile, explique le Dr Francky Mubenga, chef de pôle veille et sécurité sanitaires à l'ARS. L'objectif est de voir au-delà de notre champ visuel. »

Le dispositif se met en place lorsque :

- un patient présente un syndrome dengue-like (fièvre plus deux signes tels que céphalées, myalgies, asthénie, arthralgies, éruption cutanée, douleurs rétro-orbitaires, photophobie, nausées...);
- un prélèvement a été réalisé entre J0 et J4 après le début des symptômes ;
- et la PCR dengue (ou chikungunya ou Zika en fonction du contexte épidémiologique) est négative.

Le laboratoire transmet alors le prélèvement au CNR des arbovirus pour essayer d'identifier un autre arbovirus. Cette recherche est indispensable pour repérer une émergence.

« On a besoin d'un prélèvement proche du début des symptômes car on sait que c'est dans les cinq premiers jours après le début des symptômes qu'on a les meilleures chances de pouvoir détecter directement le virus qui nous permet une identification claire de l'agent pathogène », insiste Dominique Rousset. Cela nécessite la participation :

- Des cliniciens, puisqu'ils font les prescriptions à l'origine des prélèvements ;
- Des laboratoires qui vont récupérer les fiches de renseignements, les prélèvements, faire les analyses des autres arboviroses et nous les transmettre.

« Outre la date de début de la maladie et les signes cliniques, nous sommes intéressés par les informations sur la sévérité et sur la notion de déplacement dans les quinze derniers jours. Elles nous orienteront vers la notion de cas importés et vers tel ou tel virus. »

« Nous, cliniciens, sommes au début de cette surveillance »

Entre septembre 2022 et mars 2026, l'Institut Pasteur a reçu 1 192 prélèvements dans le cadre de DiSarbo973. Ils proviennent de tout le territoire, des laboratoires publics comme privés. Jusqu'à treize arbovirus différents ont été recherchés : Mayaro, Oropouche, West Nile, fièvre jaune pour les plus connus, et de plus rares comme les alpha-virus, l'Una virus... Au total, 43 positifs ont été repérés. Il s'agissait majoritairement d'orthobunyavirus, mais également de dengues non diagnostiquées en laboratoire, de cinq virus Mayaro et d'un cas de fièvre jaune.

Pour le Pr Félix Djossou, chef de pôle Médecine 2 au CHU de Guyane et chef de service de l'unité des maladies infectieuses et tropicales, « il est important d'avoir la date de début des symptômes. Il est important que le praticien discrimine entre la PCR et la sérologie. Malheureusement, nous ne sommes pas bons à ce niveau-là. Si au moins on mentionne la date de début des symptômes, le laboratoire peut corriger notre demande. Ensuite, il est important de mentionner les signes cliniques. Nous, les cliniciens, nous sommes au début de cette surveillance. Si nous ne le faisons pas, personne ne le fera à notre place ! »

Des infirmières de santé publique pour une « meilleure remontée des informations »

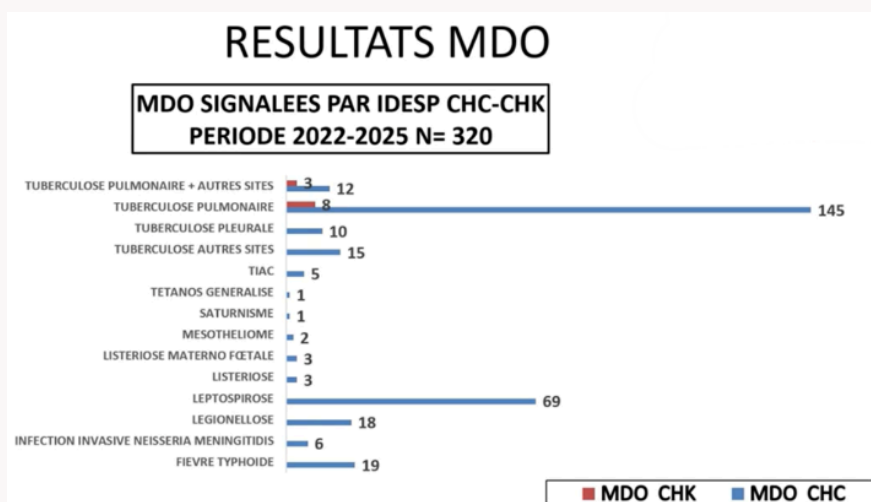


C'était il y a deux ans. Christelle Prince, infirmière de santé publique au CHU de Guyane, était montée sur la scène des Journées nationales d'infectiologie (JNI) pour présenter son métier, unique en France. Ce poste a été créé en 2010 dans les hôpitaux de Guyane, pour apporter un appui à la démarche de signalement et de surveillance des épidémies à l'ARS et à Santé publique France. Hier, elle en a présenté les résultats, lors de la Journée régionale de veille sanitaire.

« C'était en 2010, il venait d'y avoir plusieurs épidémies, notamment celle de dengue de 2006, nous relatait-elle il y a deux ans. L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) avait soumis des recommandations aux hôpitaux et au conseil général pour qu'il y ait une meilleure remontée des informations. » Si Christelle Prince a réalisé ce travail dans les trois hôpitaux publics jusqu'en 2020, depuis 2024, Saint-Laurent-du-Maroni dispose d'une infirmière de santé publique à temps partiel : Cécile Lepezel.

Les infirmières de santé publique collectent donc auprès des cliniciens, des laboratoires et dans les dossiers médicaux de nombreuses informations qui éclairent la situation épidémiologique du territoire : les maladies à déclaration obligatoire, les maladies intestinales, les maladies infectieuses sous surveillance prioritaire, des germes rares ou émergents, les cas d'arboviroses ou d'infections respiratoires...

« Quand je repère quelque chose, je vais voir le médecin qui s'occupe du patient pour avoir confirmation et voir si cela nécessite un signalement à l'ARS, explique Christelle Prince. Il peut s'agir d'un cas grave pour une pathologie surveillée comme l'hantavirus, le tétanos, la rage, de cas groupés de maladie entérique, d'une arbovirose ou de paludisme hors épidémie, d'un décès... J'informe l'ARS et Santé publique France et, la semaine suivante, j'essaie d'avoir un retour afin de revenir vers le praticien avec les suites qui ont été données. »



EN BREF

♦ Semaine guyanaise de la vaccination du 27 avril au 3 mai

A l'occasion de la Semaine guyanaise de la vaccination, du 27 avril au 3 mai, l'Agence régionale de santé coordonne une série d'actions destinées à renforcer l'information et la sensibilisation autour de la vaccination, en partenariat avec Guyane promotion santé. Cette semaine constitue



une occasion privilégiée d'actualiser ses connaissances, de répondre aux questions des usagers et de promouvoir la mise à jour vaccinale. Afin de soutenir cette dynamique régionale, l'ARS sollicite les professionnels de santé pour relayer les messages de prévention et encourager la participation du public.

Un webinaire sera organisé mercredi 29 avril à 18 heures, à destination des personnels soignants et des acteurs de la vaccination.

L'ARS et GPS proposent également aux professionnels d'organiser des événements, notamment des cafés vaccination, à l'occasion de cette semaine et de les faire connaître via ce **formulaire**.

[S'inscrire au webinaire.](#)

[Proposer une action durant la Semaine guyanaise de la vaccination.](#)

♦ ARS, CTG, rectorat et PJJ s'unissent sur les compétences psychosociales



Vendredi, l'Agence Régionale de Santé a signé une convention cadre avec la Collectivité territoriale (CTG), le rectorat et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) qui entérine la volonté de chacun de se coordonner pour former et d'accompagner les professionnels dans des projets pour le développement des compétences psychosociales chez les enfants et les adolescents. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre d'une instruction interministérielle de 2022 pour le déploiement de stratégie dans chaque région.

Cette signature s'est déroulée au cours d'un séminaire consacré aux compétences psychosociales. Cet événement a permis de :

- partager une vision commune des enjeux liés au développement des CPS ;
- valoriser des initiatives locales portées sur le territoire ;
- renforcer la dynamique de coopération interinstitutionnelle.

Les premiers chantiers consisteront à évaluer les besoins en formation des professionnels et à proposer un plan de formations, à recenser les projets autour des compétences psychosociales des différentes institutions pour mieux coordonner les actions. En ouverture de cette matinée, Bertrand Parent, directeur général de l'ARS a annoncé la tenue d'un colloque sur le sujet en 2027.



♦ Séminaire sur l'usage des écrans : appel à communications et interventions



L'Agence Régionale de Santé organise un séminaire « Mon écran, ma vie ? Regards sur les usages des écrans, impacts et transformations sociales ». Il se tiendra durant la semaine du 2 novembre à Cayenne (session d'ouverture, plénières, communications longues et ateliers) et Saint-Laurent-du-Maroni (ateliers thématiques, tables rondes, communications et retours d'expérience territorialisés). Dans ce cadre, l'Agence lance un appel à communications et interventions destiné aux

chercheurs, professionnels, institutions, associations et acteurs de terrain souhaitant contribuer à cet événement. Les personnes intéressées ont jusqu'au 17 mai pour se faire connaître sur le [site démarche-numérique](#).

Ces rencontres visent à éclairer, à partir de données scientifiques actualisées et d'expériences de terrain, les multiples dimensions de l'usage des écrans, au-delà de la seule question du temps d'écran.

Plusieurs thématiques sont proposées :

- Comprendre les effets des écrans : un phénomène multifactoriel ;
- Santé mentale, bien-être et vulnérabilités ;
- Médiation familiale, parentalité et environnements éducatifs ;
- Changements sociétaux et cultures numériques ;
- Approches innovantes, terrains et pratiques professionnelles.

Plusieurs modalités d'intervention sont possibles :

- Communication plénière (trente à quarante minutes) ;
- Communication orale longue (vingt à vingt-cinq minutes) ;
- Communication orale courte (dix à quinze minutes) ;
- Atelier interactif (trente à soixante minutes) ;
- Retour d'expérience professionnel ou personnel ;
- Table ronde ;
- Poster scientifique ou pédagogique ;
- Démonstration ou outil pédagogique ;
- Projection de film ou documentaire et débat.

[Soumettre sa communication ou son intervention avant le 17 mai.](#)

♦ L'Apajh ouvre son UEE au collège Rémire 3



Vendredi, le collège Rémire 3 a ouvert ses portes, à l'écoquartier Georges-Othily de Rémire-Montjoly. Outre les élèves de sixième, il accueille huit élèves polyhandicapés de l'IME Yépi Kaz. En effet, l'Apajh y a inauguré son unité d'enseignement externalisée (UEE). Il s'agit de la première structure de ce genre pour élèves polyhandicapés dans le second degré. Les huit élèves, âgés de 12 à 15 ans, y sont accompagnés par une enseignante spécialisée, une éducatrice et une accompagnante médico-psychologique.

Accueilli jusqu'à leurs 16 ans, les élèves vont « pouvoir jouir d'une scolarité quasi normale, être dans un établissement avec d'autres enfants qui ne sont pas dans leur situation, avoir une classe dédiée, avec un enseignant spécialisé et des professionnels mis à disposition », se réjouit Carine Cramer, directrice du pôle polyhandicap à l'IME Yépi Kaz.

Parmi les huit enfants, sept rentrent chez eux le soir et une est interne à l'institut médicoéducatif. « Nous avons réalisé des évaluations avec l'enseignant spécialisé, afin de sélectionner les enfants pour lesquels il y a un intérêt à rejoindre cette UEE, poursuit Carine Cramer. Il s'agit vraiment de favoriser leur socialisation, leur inclusion, de leur proposer un environnement qui corresponde à leur tranche d'âge. »

« Pour eux, la première étape, c'est la socialisation, confirme Marie-Claire Altenor, enseignante spécialisée auprès de [France-Guyane](#). À l'IME (institut médicoéducatif), ils sont dans un milieu fermé. Ici, ils vont côtoyer des jeunes « ordinaires » et ces jeunes « ordinaires » vont acquérir de l'empathie et de la générosité par le fait de côtoyer ces enfants (...) Ils sont non verbaux. Donc, on se sert de tout ce qui est lumières, sons, ce que l'on ressent, la musique... On leur apprend à être autonome, à essayer de se débrouiller. Et comme ils ont du mal à transmettre leurs besoins ou leurs sentiments, on leur apprend aussi à communiquer. »

Après une journée de vendredi consacrée à leur accueil et à la découverte de l'établissement avec leurs parents, les enfants sont retournés en classe hier. « Dès l'ouverture de l'IME (en 2015), c'était un de nos projets, relate Carine Cramer. Les choses se sont lancées en 2024, avec l'autorisation accordée par l'ARS d'ouvrir deux UEE, l'une dans le premier degré, l'autre dans le second. Il a fallu trouver un enseignant spécialisé et un établissement qui puisse nous accueillir. » Si cette unité a pu ouvrir dans le second degré, ce n'est en revanche toujours pas le cas dans le premier degré, faute d'avoir trouvé un établissement pour l'accueillir.

♦ Quatre-vingts internes attendus au prochain semestre

Quatre-vingts internes sont attendus en Guyane à partir du 1er mai, pour un semestre de formation :

- Onze en phase socle ;
- Neuf en consolidation ;
- Soixante en approfondissement.

Ils seront notamment :

- Seize aux urgences/Samu à Cayenne (parfois avec un second terrain de stage) ;
- Douze à l'unité des maladies infectieuses et tropicales du CHU de Guyane – site de Cayenne ;
- Dix en dermatologie à Cayenne ;
- Dix chez le praticien ;
- Neuf en Saspas ;
- Neuf en gynécologie à Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne...

◆ Internat : quatre nouveaux terrains de stage

L'Agence Régionale de Santé a agréé quatre nouveaux terrains de stage pour les internes, à partir du prochain semestre :

- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni (responsable : Dr Boris Houinou Ebo) ;
- Pneumologie au CHU de Guyane – site de Cayenne (Dr Houari Aissaoui) ;
- Psychiatrie, hospitalisation à temps complet adulte, CMP adulte au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni (Dr Ruchet Rakotovazaha) ;
- Cabinet du Dr Guillaume Comat.

◆ Au moins 1 200 dépistages, samedi pour la Semaine du rein



De jeudi à samedi, cent cinquante professionnels de santé se sont mobilisés pour proposer le dépistage de la maladie rénale dans les centres commerciaux de l'Île-de-Cayenne, de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi qu'à Saint-Georges, Grand-Santi, Maripasoula et dans trois villages du Haut-Maroni ([lire la Lettre pro du 13 mars](#)). Selon un premier bilan, au moins 1 200 personnes se sont fait dépister.

En cas de suspicion, un néphrologue était présent pour prescrire des analyses biologiques supplémentaires en laboratoire et proposer une consultation à l'hôpital. L'an dernier, un tiers des neuf cents participants avaient été revus et trente avaient été inclus dans la file active de néphrologie du CHU de Guyane.



◆ Moins de 200 cas de paludisme en 2025

Le nombre de cas de paludisme a été divisé par plus de deux, en Guyane, l'an dernier. Il est passé de 425 cas en 2024 à 181 l'an dernier, soit une baisse de 57 %, annonce Santé publique France, dans un [bilan publié vendredi](#).



« Certains foyers de transmission localisés à proximité du littoral et identifiés en 2023 demeuraient actifs. Néanmoins, ces derniers sont moins nombreux et la transmission a nettement reculé sur certaines communes telles que Roura et Montsinéry-

Tonnegrande, souligne Tiphany Succo, déléguée régionale de Santé publique France. L'année 2025 a également été marquée par une baisse de la transmission en zone urbaine et périurbaine tandis qu'une nette progression a été observée en zone d'orpillage et en fleuve et crique. Ce bilan encourageant invite au maintien voire au renforcement des multiples efforts déployés pour atteindre l'objectif d'élimination du paludisme fixé par l'OMS pour 2030 en Guyane. »

Parmi les autres points clefs, SpF précise que :

Le nombre mensuel de cas était compris entre 7 et 27 contre 10 à 126 en 2024.

- P. vivax demeure l'espèce majoritaire (92%), P. falciparum représentait 7% des cas, P. malariae 1% et P. ovale 0,6% ;
- La quasi-totalité des 12 accès à P. falciparum était importée sauf 2 cas autochtones ;
- La part des reviviscences était en diminution atteignant 16% contre 38% en 2024, sans qu'une tendance ne puisse être mise en évidence ces huit dernières années ;
- Les foyers de transmission active étaient toujours présents à proximité du littoral et à distance des zones historiques de transmission de l'intérieur et du Haut-Maroni, cependant leur périmètre était en régression en 2025 comparativement aux deux années précédentes ;
- Aucun foyer de transmission n'a été identifié sur les communes de Roura et de Montsinéry-Tonnegrande ;
- Il n'y a pas eu d'évolution particulière de la sévérité et aucun décès n'a été répertorié parmi les cas hospitalisés de paludisme.

♦ Séminaire « Freins juridiques en santé » avec l'ORSG-CTPS



L'Observatoire régional de la santé de Guyane – Centre territorial de promotion de la santé (ORSG-CTPS) organise son premier séminaire intitulé « Freins juridiques en santé : et si on agissait ? ». Il se tiendra le 28 mai. En amont de cet événement, l'ORSG-CTPS souhaite recueillir le retour d'expériences des professionnels de santé et du secteur médico-social exerçant en Guyane. Pour cela, elle les invite à répondre à un [questionnaire en ligne](#) d'une dizaine de questions pour partager les freins juridiques qu'ils rencontrent ou ont pu rencontrer dans leur

pratique professionnelle. Cette enquête porte sur l'ensemble des domaines de la santé, avec un focus particulier sur les freins liés à la prise en charge oncologique en Guyane.

♦ Un mois de sensibilisation à l'autisme avec l'Adapei



Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, jeudi, le pôle Autisme de l'Adapei organise plusieurs rendez-vous au mois d'avril :

- Jeudi : micro-trottoir sur le marché de Rémire-Montjoly, au centre commercial Montjoly 2 et sur la plage des Salines, à Rémire-Montjoly ;
- Vendredi : atelier « Respire », de 14h30 à 16 heures au Saja, à Rémire-Montjoly, à destination des parents et des aidants, sur inscription à p.autisme@adapei973.org, au [0694 97 46 96](tel:0694974696) ou au [0694 90 70 94](tel:0694907094) ;
- Samedi : parcours diagnostic, de 9h30 à 16 heures, au pôle culturel de Kourou, ouvert à tous ;
- Mercredi 8 avril : atelier « Respire », de 14h30 à 16 heures au Saja, à Rémire-Montjoly, à destination des parents et des aidants, sur inscription à p.autisme@adapei973.org, au [0694 97 46 96](tel:0694974696) ou au [0694 90 70 94](tel:0694907094) ;
- Mercredi 15 avril : atelier « Respire », de 14h30 à 16 heures au Saja, à Rémire-Montjoly, à destination des parents et des aidants, sur inscription à p.autisme@adapei973.org, au [0694 97 46 96](tel:0694974696) ou au [0694 90 70 94](tel:0694907094) ;
- Vendredi 17 avril : ciné-débat autour du film « En tongs au pied de l'Himalaya », de 17 heures à 20 heures, à la Maison des cultures et de la mémoire de Rémire-Montjoly, ouvert à tous ;
- Samedi 25 avril : handifoot, initiation au football et stand d'information ;
- Lundi 27 avril : parcours diagnostic, de 8 heures à 12 heures, au CDPS de Cacao, ouvert à tous.

♦ Trois rendez-vous pour discuter de la vie intime et sexuelle des seniors



Le Centre intercommunal d'action sociale des Savanes (Ciass) organise trois rencontres d'échanges autour de la vie intime et sexuelle des seniors. Ils seront animés par le Planning familial :

- Mardi 21 avril, de 15 heures à 17 heures, à la maison France services d'Iracoubo ;
- Mercredi 22 avril, de 9 heures à 11 heures à la maison de quartier Savanes, à Kourou ;
- Mardi 28 avril, de 15 heures à 17 heures, à l'antenne du Ciass, à Sinnamary.

Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

♦ L'ARS et les professionnels de santé en force au Marathon de l'espace



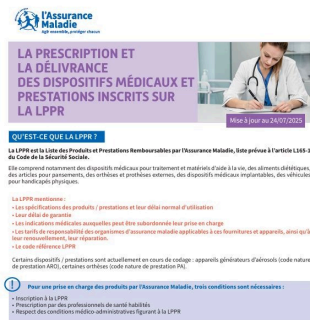
La journée de dimanche a été rythmée, notamment, par le Marathon de l'espace, événement qui réunit chaque année plus de mille sportifs à Kourou. Comme elle le fait depuis plusieurs années maintenant, l'Agence régionale de santé a inscrit une équipe. En 4h09, elle se classe 29e sur 75 relais d'entreprise. On note aussi la participation de l'ASChar (vainqueur du relais mixte en 3h01), de deux équipes de Guyane Emergency Medicine, association des urgentistes de Cayenne, les urgentistes de Kourou, et de plusieurs pharmacies d'officine (Rémire, Bourda, pharmacie de l'Hyper, pharmacie des Amériques, pharmacie du Bourg). En individuel, on relève en autres la participation de l'inoxydable Pr Félix Djossou, chef de pôle médecine 2 au CHU de Guyane.

ils bougent



Alexis Marcet, directeur développement et communication de Rainbow Santé, a annoncé son départ, à compter de ce mardi, du groupe qu'il avait rejoint en 2019. Il indique démarrer, à compter de la rentrée, sa propre activité de conseil, centrée sur la gestion et l'accompagnement de projets, le montage de dossiers de demande de subvention, ainsi que l'appui au recrutement sur les profils en tension.

◆ Des mémos pour mieux comprendre la liste des produits et prestations remboursables (LPPR)



L'Assurance maladie a mis en ligne, sur son [site internet](#), des fiches mémos pour mieux comprendre la liste des produits et prestations remboursables. En effet, « les remboursements des produits et prestations inscrits à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) sont en augmentation constante depuis de nombreuses années, constate l'Assurance maladie. La nomenclature LPPR regroupe un nombre important de dispositifs avec des modalités de prescription, de dispensation et de prise en charge propres à chaque catégorie.

« Pour aider à mieux connaître la réglementation s'appliquant à ces produits de santé et pour améliorer la précision de leur

prescription et éviter des dispensations potentiellement inappropriées tant en qualité qu'en quantité de produits, des mémos sont à la disposition des praticiens. Ils abordent les questions et les erreurs les plus fréquentes et font le point sur les conditions de prescription, de dispensation et de prise en charge de certains produits. Ils synthétisent les conditions médico-administratives de prise en charge des dispositifs les plus courants inscrits sur la LPPR. »

Ces fiches concernent les chaussures thérapeutiques à usage temporaire (CHUT), chaussures thérapeutiques à usage permanent (CHUP), coussins d'aide à la prévention des escarres, coussins de positionnement des hanches et des genoux pour les patients polyhandicapés en position allongée, lits médicaux (achat ou location), matelas simples ou surmatelas anti-escarres, orthèses élastiques de contention des membres, bandages multitypes de contention veineuse, siège coquille de série (et son annexe), dispositifs médicaux pour mesure de la glycémie capillaire, systèmes d'autosurveillance du glucose interstitiel (Freestyle libre®), systèmes de mesure en continu du glucose interstitiel Dexcom One® et Dexcom One +®, compléments nutritionnels oraux (CNO) chez l'adulte, pansements primaires, les guides sur la réforme des fauteuils roulants ou véhicules pour personnes en situation de handicap (VPH) du Centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (Cerah).

Un [mémo plus générique](#) porte sur la prescription et la délivrance des produits de la LPPR.

Offres d'emploi



- Le Comède recrute un **intervenant social** (CDI, temps plein, à pourvoir en juin). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le dispositif Handigynéco (groupe SOS Solidarités, [lire la Lettre pro du 30 janvier](#)) recrute
 - Une **sage-femme coordinatrice** (CDD de douze mois, trente-six heures hebdomadaires). [Consulter l'offre et candidater.](#)
 - Un **chargé de mission** (CDD de douze mois, trente-six heures hebdomadaires). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Semaine de l'autisme.** Ciné-débat, organisé par le GEM Neuro-Atypik, autour du film "Différente" suivi d'une table ronde intitulée « L'épuisement silencieux au travail : quels aménagements raisonnables ? », animé par Nadine Montbrun (FIPHFP), Christophe Wecker (Neuro-Atypik), Dominique Vérin (Epnak) et Cap emploi, de 18 heures à 21h30 à l'Eldorado, à Cayenne.

► **Webinaire Endométriose et émotions**, organisé par la filière EndoGuyane, animé par Sophie Younès, psychologue clinicienne, de 18h30 à 19h30. [S'inscrire.](#)

► **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** pour la prise en charge en HAD de patients nécessitant des traitements médicamenteux systémiques du cancer.

► **Fin de l'appel à projets** recherche en santé environnement Guyane Santé 2030, lancé par l'ARS.

Demain

► **Afterwork de la CPTS**, initiation à la capoeira et aux percussions, animé par Energia Pura, à 19h30, à la Case Energia Pura, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 2 avril

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Des prévalences aux perceptions : méthodologie de la recherche mixte autour de l'allaitement en Guyane, par Claire Gatti et Marian Li, de 15 heures à 16h30 à l'Ispe, à Cayenne, ou [via Teams](#).

► **Semaine de l'autisme**. Webinaire « Autisme : démêler le vrai du faux », animé par Carine Wecker, présidente de Neuro-Atypik. [S'inscrire](#). **Renseignements** : coordination@neuro-atypik.org ou [0694 49 69 98](tel:0694496998).

Samedi 4 avril

► **Semaine de l'autisme**. Salon de l'autisme, de 9 heures à 14 heures au Neuro-Lodge, à Cayenne, présentation d'outils concrets, conférences et ateliers animés par le Dr Astrid Kremer, Charlotte Martin-Chave et Nathalie Ritter. Portes ouvertes du Neuro-Lodge de 14 heures à 18 heures. [S'inscrire](#). **Renseignements** : coordination@neuro-atypik.org ou [0694 49 69 98](tel:0694496998).

► **Journée mondiale de l'autisme**. Parcours diagnostic, avec l'Adapei, de 9h30 à 16 heures, au pôle culturel de Kourou, ouvert à tous.

Mardi 7 avril

► **Portes ouvertes** du centre de formation Projet professionnel plus, de 8h30 à 12h30, à Matoury. Inscriptions et renseignements : accueil@projetproplus.fr.

Mercredi 8 avril

► **Art-thérapie parent-enfant** avec l'association Amakaba et le contrat local de santé de Matoury, à destination des personnes éloignées du soin, de 10 heures à 11h30 au pôle enfance de Copaya, sur inscription au [0694 90 35 30](tel:0694903530).

Jeudi 9 avril

► **États généraux de la santé et de la protection sociale**, avec la Mutualité française, de 8 heures à 11h45, au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire : administration@mutualite-guyane.fr, [0694 96 40 45](tel:0694964045) ou www.placedelasante.fr.

Lundi 13 avril

► **Fin de l'appel à projets** « Transition écologique et santé-environnement » de l'ARS et de la DGTM.

Jeudi 16 avril

► **Assemblée générale de la CPTS Centre littoral**, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

Vendredi 17 avril

► **Journée mondiale de l'autisme**. Ciné-débat organisé par le pôle autisme de l'Adapei, autour du film « En tongs au pied de l'Himalaya », de 17 heures à 20 heures, à la Maison des cultures et de la mémoire de Rémire-Montjoly, ouvert à tous.

► **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** pour l'installation d'un médecin au pôle médico-sportif de Cayenne.

► **Fin de l'appel à projets** pour l'activité physique et la lutte contre la sédentarité en milieu professionnel.

Samedi 18 avril

► **Matinée du libéral**, organisée par l'URPS médecins libéraux et le Bureau des internes de Guyane. Échanges et information à destination des praticiens envisageant de s'installer en libéral, à partir de 8 heures, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Lundi 20 avril

► **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

► **Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause**, à l'Ispe, à Cayenne.

- De 14 heures à 16 heures : discours, témoignages, projection de film, présentation de la BD du Dr Alessia Melzani, infectiologue ;
- A 16 heures : sensibilisation par les Dr Karen Mencé et Gelly Akouala, gynécologues-obstétriciennes.

Mardi 21 avril

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause.

- De 15 heures à 16 heures : webinaire « Nutrition et ménopause » par Marie-Caroline Baraut, nutritionniste, et le Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste ;
- De 16 heures à 17h30 : atelier nutrition et ménopause (lieu à définir) ;
- De 19h30 à 21 heures : EPU « Cœur et ménopause » par le Dr Paul Zéphirin, cardiologue, « Cerveau et ménopause » par le Dr Gabriel André, gynécologue, « Traitement hormonal de la ménopause », par le Dr Isabelle Héron, gynécologue, à l'hôtel Ker Alberte, à Cayenne.

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à la maison France services d'Iracoubo. Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Mercredi 22 avril

► **Neuvièmes Journées des travaux scientifiques** des soignants de Guyane, alias Nos soignants ont du talent. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

► **Colloque sur les troubles du comportement et de la conduite (TCC)**, organisé par l'Itep Félix-Eboué, le Sessad TCC Le Colibri (groupe SOS jeunesse) et l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRe), à la mairie de Rémire-Montjoly, sur deux jours. [S'inscrire](#).

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause

- De 10 heures à 15 heures : sensibilisation au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, par le Dr Najeh Hcini, gynécologue ;
- De 10 heures à 15 heures : stand d'information par l'Association guyanaise de ménopause et périménopause et l'équipe de Cayenne, au pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne.

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à Kourou. Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

► **Art-thérapie parent-enfant** avec l'association Amakaba et le contrat local de santé de Matoury, à destination des personnes éloignées du soin, de 10 heures à 11h30 au pôle enfance de Copaya, sur inscription au [0694 90 35 30](tel:0694903530).

Jeudi 23 avril

► **Neuvièmes Journées des travaux scientifiques** des soignants de Guyane, alias Nos soignants ont du talent. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause

- De 9 heures à 12 heures : formation DPC par les Dr Gabriel André et Isabelle Héron, à l'Ispa, à Cayenne ; [ANDPC 12142525134 – session 26.004](#). Inscriptions jusqu'à fin mars, sur le site de l'ANDPC ou auprès sa cellule formation.
- De 18 heures à 20 heures : Jeudi M, conférence et échanges autour de la ménopause.

► **DPC organisé par la Quinzaine obstétricale et EvalFormSanté**. Bouffées vasomotrices et brouillard mnésique : diagnostic et prise en charge, de 9 heures à 12 heures, à l'Ispa, à Cayenne. Animé par les Dr Gabriel André, Isabelle Héron et Alphonse Louis. [ANDPC 12142525134 – session 26.004](#). Inscriptions jusqu'à fin mars, sur le site de l'ANDPC ou auprès sa cellule formation.

► **Colloque sur les troubles du comportement et de la conduite (TCC)**, organisé par l'Itep Félix-Eboué, le Sessad TCC Le Colibri (groupe SOS jeunesse) et l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRe), à la mairie de Rémire-Montjoly, sur deux jours. [S'inscrire](#).

Vendredi 24 avril

► Semaine guyanaise de la ménopause et périménopause.

- De 9 heures à 12 heures : formation DPC par les Dr Gabriel André et Isabelle Héron à l'Ispa, à Cayenne. [ANDPC 12142525146 – session 26.001](#). Inscriptions jusqu'à fin mars, sur le site de l'ANDPC ou auprès sa cellule formation.
- De 19 heures à 21 heures : ciné-débat à l'Eldorado, à Cayenne.

► **DPC organisé par la Quinzaine obstétricale et EvalFormSanté**. Dépistage et PEC du risque cardiovasculaire chez la femme de 50 ans, le 24 avril, de 9 heures à 12 heures, à l'Ispa, à Cayenne. Animé par les Dr Gabriel André, Isabelle Héron et Alphonse Louis. [ANDPC 12142525146 – session 26.001](#). Inscriptions jusqu'à fin mars, sur le site de l'ANDPC ou auprès sa cellule formation.

Samedi 25 avril

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à l'école du Larivot, à Matoury.

Lundi 27 avril

► **Assemblée générale d'EndoGuyane**, à 18h30 au pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Journée mondiale de l'autisme**. Parcours diagnostic, avec l'Adapei, de 8 heures à 12 heures, au CDPS de Cacao, à Roura, ouvert à tous.

Du 27 au 29 avril

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

Du 27 avril au 3 mai

► Semaine guyanaise de la vaccination. [Faire connaître ses événements](#).

Mardi 28 avril

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à l'antenne du Ciass, à Sinnamary. Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Mercredi 29 avril

► **Webinaire sur la vaccination**, à l'occasion de la Semaine guyanaise de la vaccination, à 18 heures. S'inscrire. [S'inscrire au webinaire](#).

► **Art-thérapie parent-enfant** avec l'association Amakaba et le contrat local de santé de Matoury, à destination des personnes éloignées du soin, de 10 heures à 11h30 au pôle enfance de Copaya, sur inscription au [0694 90 35 30](tel:0694903530).

Dimanche 10 mai

► **Fin de l'appel à projets** « Alimentation durable en établissement de santé ».

Vendredi 29 mai

► **Fin de l'appel à projets** pour la création d'un centre de ressources en déficience auditive.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Chikungunya - Guyane

Restez informé



Protégez-vous



Utilisez des répulsifs



dormez sous une moustiquaire



Éliminez les eaux stagnantes



Portez des vêtements amples et couvrants

Consultez



Fièvre, douleurs éruption cutanée

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Bertrand PARENT

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)